

Classement selon la directive 2006/7/CE

E Excellente qualité	B Bonne qualité	S Qualité suffisante	I Qualité insuffisante
P Insuffisamment de prélèvements		N Site non classé	
Le nombre situé avant la lettre correspond aux nombres de prélèvements effectués dans l'année.			
A partir de la saison balnéaire 2013, le mode de calcul du classement est modifié en application de la directive européenne 2006/7/CE.			

42 - LOIRE

Commune	Point de prélèvement	Type d'eau	2023
NOIRETABLE	PLAN D'EAU DE NOIRETABLE	douce	5E
SAINT-BONNET-LE-CHATEAU	PLAN D'EAU VILLENEUVE	douce	0P
SAINT-ETIENNE	RET.GRANGENT - BASE NAUTIQUE	douce	16B
SAINT-PAUL-EN-CORNILLON	RET.GRANGENT - VIGIE MOUETTE	douce	9E
SAINT-SAUVEUR-EN-RUE	PLAN D'EAU - LA DEOME	douce	5E
USSON-EN-FOREZ	PLAN D'EAU - LE CHANDIEU	douce	5E
VEZELIN-SUR-LOIRE	RET.VILLEREST - ARPHEUILLES	douce	10E
VILLEREST	RET.VILLEREST - BASE NAUTIQUE	douce	11E